1er février 2002 **02.309**

Question du groupe radical

Ne pas perdre l'équilibre

Le Palais de l'équilibre trône désormais fièrement sur la place du 12 septembre, au cœur de l'Arteplage de Neuchâtel.

Nombreux sont les citoyennes et citoyens qui se disent que les autorités devraient essayer de garder ce bâtiment après la fermeture de l'Expo.02, comme témoin de ce grand événement et parce que la qualité esthétique de cette construction le mérite à elle seule.

Ainsi, après Bruxelles et son Atomium, Paris et sa Tour Eiffel, etc., Neuchâtel aurait sa sphère de bois, relique symbolique d'une grande exposition qui s'y est tenue et, à n'en pas douter, belle attraction touristique.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire si des démarches ont été entreprises au plan cantonal et en collaboration avec la ville de Neuchâtel pour envisager de conserver ce bâtiment après l'Expo?

Peut-être notre canton saura-t-il ainsi se donner les moyens de "garder l'équilibre" et de ne pas perdre cette sphère-là, après avoir égaré d'autres dômes très attractifs…

Signataire: D. Cottier.